

Le mag'infos de la Communauté de Communes Eure Madrie Seine  
# 36 - Décembre 2011

# ccems

## Regards



*Routes et transports* Le dossier du Mag'  
**Parés pour l'hiver**

*Enfance* Projets et objectifs multiples

*Chez vous* Dernier arrêt à Villers-sur-le-Roule



**Jean-Luc Recher**  
Président de la CCEMS

Tout d'abord, tous mes vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2012, qui, si elle ne débute sous les meilleures auspices, devra nécessairement trouver les solutions économiques et sociales permettant de sortir de cette crise.

L'année 2012, sans verser dans le catastrophisme s'annonce difficile (avec le gel des dotations de l'Etat, la chute des allocations complémentaires et la perte de la taxe professionnelle), mais je sais pouvoir compter sur les équipes d'élus et de salariés qui m'entourent pour leur implication, leur disponibilité et leur abnégation dans les dossiers qu'ils traitent. Qu'ils en soient tous remerciés et tous fiers car le travail va nous permettre d'aborder l'avenir sereinement.

Notre compétence et notre facilité d'adaptation sont nos meilleures atouts pour rendre un service public à la hauteur de ce que vous attendez.

Michelle Voisy

Jean-Luc RECHER

## Transports Le dossier du Mag'



**Thème**  
**Noël des enfants**



**Thème**  
**Programme varié à Aquaval**



**Thème**  
**Dernier arrêt à Villers/le Roule**

### Regards, le mag'infos de la CCEMS

Communauté de Communes Eure Madrie Seine  
Hôtel de Communauté / 21 Rue de Tournebut / 27940 AUBEVOYE  
Tel : 02.32.53.87.00 / [contact@cc-euremadrieseine.fr](mailto:contact@cc-euremadrieseine.fr)  
Directeur de la publication : Jean-Luc Recher  
Rédaction : David Allais, Catherine Meulien  
Réalisation - mise en page : David Allais  
Photos : CCEMS sauf mentions contraires  
Dépôt légal : A parution - ISSN N°1768-0514  
Tirage : 12 500 exemplaires / Impression : IRS sur papier recyclé



## Handicap et accessibilité **Objectif 2015**

**D**ans le respect de la loi accessibilité 2005, la CCEMS doit rendre accessible ses accès aux personnes à mobilité réduite. En plus de l'handicap moteur, les malvoyants, les malentendants, et l'handicap psychique sont aussi concernés. Un cadre de vie accessible à tous est constitué par une chaîne cohérente, sans obstacle, sans discontinuité et utilisable en toute sécurité. Elle comprend l'espace public, le cadre bâti et les transports, les systèmes d'information et de communication ainsi que l'accueil.

La loi du 11 février 2005 impose aux collectivités de plus de 5 000 habitants, la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH). Ces dernières devront mettre en accessibilité leurs équipements, voiries pour 2015 (loi du 11/02/2005, directive d'application de la loi du 13/04/2006).

La CCEMS a créée cette commission en 2010. Elle s'est réunie 5 fois, est

**La CCEMS applique le principe de l'accessibilité à tous ses nouveaux équipements**

animée par Monsieur Bernard Le Dilavrec (vice-président de la CCEMS en charge de la politique de la ville) et se compose notamment d'élus communautaires, d'associations d'usagers, d'associations représentant les personnes ayant un handicap et de salariés de la CCEMS.

Un état des équipements de la CCEMS a été élaboré : photos et situation géographique avec les difficultés d'accessibilité telles que les accès aux stades sportifs. Ensuite un cahier des charges a été établi pour retenir un cabinet d'audit (en cours). La commission travaille essentiellement sur ces équipements (gymnases, conservatoire de musique, piscine, voiries, transport en lien avec le Département...). A noter que chaque commune est responsable de l'accessibilité de ces équipements tant sur l'état des lieux que sur les priorités et les coûts des travaux.

La CCEMS a proposé aux 23 communes du territoire de rejoindre cette commission afin de mutualiser

l'état des lieux et de faire appel à un cabinet d'audit commun. Celui-ci aura en charge l'analyse, les propositions d'aménagement et le chiffrage de nos infrastructures, voiries... Les travaux et l'investissement financier incombera à chaque commune ou à la CCEMS en fonction de la compétence.

La CCEMS applique déjà le principe de l'accessibilité à tous ses nouveaux équipements.

La commission a pour objet de dresser un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle intervient également pour organiser le recensement des logements accessibles. Elle établit un rapport annuel d'amélioration de mise en accessibilité de l'existant. Toutefois, émet tout avis, reste aux communes et à la CCEMS d'effectuer les travaux qu'elles auront validé.





## Noël Les enfants au spectacle

Jeudi 13 décembre, l'ensemble des structures petite enfance de la CCEMS se retrouvaient à l'espace culturel d'Aubevoive pour le traditionnel spectacle de Noël. Avant l'arrivée du Père Noël, les

135 adultes présents.

Le Père Noël est ensuite venu voir les enfants, faire quelques photos mais aussi partager le goûter mis en place.

enfants âgés de quelques mois aux parents, ont profité d'un spectacle donné par la compagnie L'Artisterie. Histoires et chansons sur le thème de Noël ont permis de divertir pendant une heure les 210 enfants et

Un succès en attendant les cadeaux quelques jours plus tard.



Que ce soit le RAM L'Ilot Doudous à Gaillon, le RAM itinérant RouleDoudous ou bien le troisième, La Ribambelle situé à La Croix-Saint-Leufroy, les ateliers sont divers et variés tout au long de l'année. 32 enfants et 17 assistantes maternelles

pour l'un de ces ateliers. Répartis en deux groupes afin de mieux profiter de l'animation, les participants se sont divertis sur un thème précis. Le but était d'introduire un univers musical comme

## RAM La Ribambelle La musique est bonne

fréquentant le RAM de La Ribambelle se sont retrouvés dans la salle polyvalente de La Croix-Saint-Leufroy m i - n o v e m b r e

source d'échange et de complicité avec l'enfant.

Les plannings d'activités proposés par les RAM dans les structures ou les communes sont disponibles sur le site internet de la CCEMS :

[www.cc-euremadrieseine.fr](http://www.cc-euremadrieseine.fr)



## RAM La nutrition a du goût

**E**n cette fin d'année, les trois relais assistantes maternelles et la halte-garderie se sont associés pour proposer aux enfants et aux familles des animations pour développer le goût : atelier cuisine, découverte de différentes saveurs étaient au programme.

Deux réunions ont été proposées aux assistantes maternelles et aux parents sur le thème de l'alimentation du jeune enfant. Une diététicienne est intervenue



afin d'expliquer les bonnes habitudes alimentaires. Trente personnes y ont assistées.

Quelques assistantes maternelles ont préparé des recettes de légumes et desserts.

Des règles de bases ont été rappelées à l'ensemble des participants allant de la naissance à l'introduction (limitée) d'aliments sucrés et salés dans le quotidien des bébés.

Les structures petite enfance de la CCEMS réalisent un journal trimestriel destiné aux parents et assistantes maternelles. Retrouvez-le sur le site internet: [www.cc-euremadrieseine.fr](http://www.cc-euremadrieseine.fr)



## Expériences

Mardi 29 novembre s'est déroulée une réunion sur le droit individuel à la formation des assistantes maternelles.

Les relais assistantes maternelles ont proposé une réunion sur la formation continue et l'utilisation du DIF (droit individuel à la formation continue).

Une quinzaine d'assistantes maternelles se sont retrouvées afin d'avoir les informations de base (démarches, dossier, organismes à contacter) qu'elles pourront transmettre à leur employeur.

Un organisme de formation était présent pour présenter la démarche de la VAE.

Le thème de la formation la plus sollicitée «Comment prendre soin de soi pour prendre soin des autres».

Un groupe minimum de 5 personnes doit être formé afin de pouvoir solliciter l'organisme de formation. Les assistantes maternelles vont se donner le temps de la réflexion, en parler avec leurs employeurs et pourront envisager une formation au printemps prochain.

## Petite enfance Un lieu unique

**L**a Communauté de communes a décidé la création d'un espace multi-accueil pour les enfants de moins de 3 ans sur son territoire.

Afin de permettre un accueil plus agréable et d'augmenter la capacité d'accueil des structures existantes, situées en centre-ville de Gaillon dans des maisons de ville peu adaptées aux jeunes enfants, la CCEMS a décidé de créer une nouvelle structure qui regroupera la halte-garderie et les relais assistantes maternelles L'Ilot Doudous et Roul'Doudous (photo des locaux actuels).

Pour mettre en place ces nouveaux locaux, répondant aux nouvelles règles de l'accessibilité aux handicapés, la CCEMS a acheté le bâtiment dans lequel se trouve actuellement la CPAM, qui gardera ses bureaux avec un espace en plus pour le personnel, dans le quartier « Jardins de Bas » à Gaillon, en face de la future maison de santé pluridisciplinaire projeté par la CCEMS. Il n'y aura donc pas de changement pour les habitués



des services de la sécurité sociale.

Ce bâtiment de plain-pied devra être réaménagé avec un jardin et un parking, mais aussi agrandi pour accueillir à long terme une trentaine d'enfants en halte-garderie. Une nouvelle entrée réservée au pôle petite enfance sera créée.

Le terrain de sport sera remplacé par un plateau sportif comme ceux que la CCEMS implante dans les communes.

Ce projet de 650 000 euros, dont l'ouverture est prévue 2013, et le projet de maison de santé pluridisciplinaire permettront au quartier situé entre Gaillon et Aubevoye de retrouver un nouveau dynamisme.



## Bassins versants Deux mares pour plus d'efficacité

**D**ans le cadre de ses missions sur les axes de ruissellements, la Communauté de Communes Eure Madrie Seine s'apprête à lancer des

*travaux d'aménagement sur les deux mares existantes au hameau du Houx sur la commune d'Ecardenville-sur-Eure.*

Menée par la CCEMS, les travaux d'aménagement se déroulant sur la commune située en vallée

d'Eure ont pour but de faire en sorte que les eaux qui sont amenées à ruisseler depuis le bois communal de Bimorel

soient collectées et envoyées vers deux mares existantes afin de gérer les eaux de ruissellements le plus en amont possible sur le bassin versant. Ainsi, la CCEMS espère éviter qu'elles ne s'écoulent vers l'aval. L'une des mares sera agrandie de façon à gérer les eaux jusqu'au volume d'une pluie de période de retour décennale. Ces mares fonctionnent par infiltration dans les sols.

Les travaux sont prévus avant le printemps prochain. D'autres travaux menés sur le bassin versant de la vallée de l'Eure et le bassin versant côté Seine. Ces opérations sont prévus sur les bassins versants sont toujours dans une stratégie de solidarité amont-aval, dans le but de maîtriser les ruissellements et de protéger les habitations, terrains privés, voiries des risques d'inondation par ruissellement.



Les services de l'État vont prescrire début 2012 un plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) sur le secteur « Seine amont », depuis Giverny (en amont) jusqu'aux communes de Muids et Vironvay à l'aval. Certaines communes

en amont de ce secteur, dans les Yvelines, et à l'aval par le PPRI de la boucle de Poses.

Sur le secteur concerné par ce projet se

## Prévention des inondations La CCEMS concernée

de la CCEMS sont donc concernées puisqu'elles sont encadrées par ces communes. A noter que la Seine est déjà couverte par un PPRI

concentre de nombreux enjeux actuels comme les entreprises et logements existants et à venir, ainsi que les projets d'aménagements « axe Seine » et « Grand Paris ». Plusieurs réunions de concertation des collectivités et du public sont prévues par la Direction Départementale des Territoires de l'Eure. Le calendrier prévisionnel fait état d'une approbation du PPRI, après les études techniques et les phases de concertation et validation, fin 2015.

# Assainissement Extension en cours

**M**i-novembre, s'est déroulée la pose de première pierre de la nouvelle station d'épuration. Située à Aubevoye juste à côté de celle actuelle, il faut davantage parler d'extension que de nouvelle station d'épuration. Le tout devrait être mis en service en 2013.

Mi-novembre pour cette cérémonie symbolique, élus, maître d'œuvre, entreprises et partenaires étaient tous présents sur le site de la station d'épuration d'Aubevoye, qui se situe en face du collège.

Mise en service en 1993 avec une capacité réelle de 16 000 équivalent/habitants, cette station d'épuration était arrivée à sa capacité maximale de traitement. Il fallait donc trouver une solution. La CCEMS a fait le choix d'opter pour un agrandissement qui s'opère dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement, voté en 2010. Le but est de mettre en conformité l'équipement existant, de faire face à l'augmentation de la population et la prévision du raccordement de nouvelles communes sur le long terme mais aussi de régler certains problèmes d'exploitation, notamment sur la filière boue.

## Une station plus performante

Les importants travaux ont débuté par des fouilles archéologiques avant que ne

commence le gros du chantier quelques semaines après la rentrée scolaire.

L'extension qui consiste en la construction d'un bassin d'orage en tête de station, d'un bassin supplémentaire de traitement biologique, et aussi d'un bâtiment de traitement complémentaire du phosphore. L'amélioration de la qualité des rejets n'est pas oubliée ainsi que les volets environnemental et sécurité.

L'équipement collecte actuellement les eaux usées de six communes et traitera à terme l'équivalent d'une population de 34 500 habitants.

La filière boues sera aménagée et permettra son stockage en benne. Elles seront ensuite évacuées vers un site de traitement par méthanisation en projet sur Gaillon, destiné à alimenter un réseau de chaleur urbain. Le chantier devrait être livré début 2013. Le coût total de l'opération s'élève à 6 160 100 €, en partie financé par l'Agence de l'eau, la CCEMS et le Département de l'Eure.



## Plus de communes

Actuellement, six communes sont raccordées à la station d'épuration d'Aubevoye.

Ces communes sont Aubevoye, Courcelles-sur-Seine, Gaillon, Saint-Aubin-sur-Gaillon, Venables (bourg) et Villers-sur-le-Roule. A terme, ce nouvel équipement traitera les eaux usées de cinq communes supplémentaires. A savoir : Saint-Pierre-de-Bailleul, Saint-Pierre-la-Garenne, Saint-Etienne-sous-Bailleul, Sainte-Barbe-sur-Gaillon et Saint-Julien-de-la-Liègue. Ces communes ne seront pas raccordées dans leur globalité et le seront en plusieurs phases sur plusieurs années.

L'extension, qui s'élève à 6,16 Millions d'Euros va être financée par des subventions mais aussi grâce à la redevance d'assainissement des usagers. Cette redevance n'est payée que par les usagers raccordés aux réseaux d'assainissement collectif.

Les autres communes concernées par un assainissement collectif sont Bernières-sur-Seine, Champenard, La Croix Saint Leufroy et Venables (Fontaine la verte) selon différents types de traitement des eaux usées.

Rappel : les installations de maisons neuves, réhabilitées ou vendues doivent être contrôlées conformément à la loi en vigueur par un technicien. Renseignements au 02.32.53.87.00





## Animations Activités variées réussies

**D**es animations variées ont été organisées ces dernières semaines par l'équipe d'AquaVal, le centre aquatique Eure Madrie Seine. Deux séances aqua'open et deux séances bébés nageurs avec photos subaquatiques ont fait le plein avant le traditionnel arrêt technique pendant les vacances de Noël. Mais les activités reprennent de plus belle dès ce début d'année.

Entre Octobre et fin décembre, l'actualité d'AquaVal a été plus que chargée. En effet, en plus des traditionnelles plages horaires d'ouverture au public, à l'accueil des écoles et aux différents cours et activités, ce ne sont pas moins de quatre animations exceptionnelles qui ont été mises en place.

Deux séances aquagym ouvertes à tous se sont déroulées avec le succès traditionnel de ces séances. D'ailleurs, face au succès rencontré, l'équipe du centre aquatique a décidé de mettre en

place une nouvelle séance le 20 janvier prochain.

La soirée « Aqua Sun », c'est son nom, aura pour thème la mer et le soleil. En plein coeur de l'hiver et à quelques jours des vacances au ski pour certains, cette animation ouverte à toutes personnes de plus de 18 ans sera gratuite pour les abonnés et de 8 € pour les autres. Pour clôturer cette animation, la CCEMS offrira le verre de l'amitié aux participants qui peuvent ramener une dégustation de sucres salés.

Deux séances de bébés nageurs ont aussi connu un vif succès. Deux séances particulières puisque des photos subaquatiques étaient offertes aux participants. Les bébés bien à l'aise sous l'eau ont pris la pose avec leurs accompagnateurs pour offrir le plus beau des clichés. L'ensemble des photos était ensuite disponible gratuitement sur le site internet de la CCEMS.

**Le 20 janvier, le soleil et la plage débarquent à AquaVal avec la séance aquagym ouverte à tous Aqua'Sun**

### Entretien annuel

Enfin, juste avant Noël, du 12 au 25 décembre, le centre aquatique était fermé pour sa traditionnelle vidange sanitaire annuelle. L'ensemble des bassins ont été vidés, ce qui a permis la réfection des joints de carrelage défectueux mais aussi un lavage poussé des murs et sols de l'ensemble du centre.

Dans les vestiaires, les douches et les sanitaires tout a également été remis en état afin de répondre aux attentes des clients et des exigences évidentes d'hygiène quotidiennes.

Une fin d'année chargée qui annonce un début d'année déjà animé à ne pas manquer !

Retrouvez les annonces d'activités spéciales et de l'ensemble des manifestations mais aussi les horaires et tarifs du centre aquatique AquaVal sur le site internet de la CCEMS :

[www.cc.euremadrieseine.fr](http://www.cc.euremadrieseine.fr)



# Routes Un plan contre l'hiver

## Le dossier A la une

**C**omme de nombreuses collectivités de l'Ouest de la France, la Communauté de Communes Eure Madrie Seine a connu l'hiver dernier des intempéries largement offensives et ce, dès le 25 novembre avec plusieurs centimètres de neige. Bien que les conditions hivernales aient tardé à arriver cette année, la CCEMS tient à se parer face aux différentes intempéries. Face à la neige et au verglas, un dispositif plus fort que celui des années précédentes a été mis en place.

Réparties sur deux vallées et un plateau, le territoire de la CCEMS est large. Les interventions des services techniques ne peuvent donc se faire en simultané aux quatre coins de la Communauté de Communes, d'autant plus que certaines parties sont en pente avec souvent des routes sinueuses qui font, le reste de l'année le charme du territoire. Pour pallier aux hivers rudes qui se succèdent dans notre région, la CCEMS vient de s'équiper de deux étraves spécifiques pour le déneigement des routes lors de la création de congères ou de fortes chutes de neige.

### Un parc matériel adapté au

#### territoire

Ces matériels retenus par les services techniques offrent plusieurs fonctions. Ils sont modifiables puisque ces étraves peuvent repousser la neige soit sur les deux bas côtés, ou en alternance sur la partie droite ou gauche de la chaussée et une troisième position pour pouvoir pousser la neige devant l'engin. Le parc matériel actuel comprend donc deux engins équipés de lame de déneigement caoutchouc/acier 2.50m, deux tracteurs équipés d'une étrave réglable, un camion avec saleuse de 5m<sup>3</sup> équivalent 15 tonnes. Le parc hivernal compte aussi un camion avec saleuse 3M<sup>3</sup> équivalent 8 tonnes et un camion avec saleuse 3m<sup>3</sup> stockée dans la benne.

Ces engins sont équipés de pneus neige et seront opérationnels en permanence pendant la période hivernale sur le territoire de la Communauté de Communes réparti en trois secteurs. Ils répondront au plus vite à la demande des mairies conventionnées avec la Communauté de Communes. Les services techniques ont mis en place des tas de sables dans les côtes et aux

endroits les plus dangereux de la CCEMS. Les agents sont d'astreinte depuis le 1<sup>er</sup> décembre et jusqu'au 28 février 2012, mais cette période peut être allongée selon les conditions météorologiques.

#### Double action

Le déneigement seul ne suffit pas, les services techniques procèdent aussi à des opérations de salage. Un mélange sel/sable est utilisé à 20g/m<sup>2</sup> de manière à avoir une double fonction. Le sel pour faire

**Des agents d'astreinte  
7j/7 et 24h/24  
jusqu'au  
28 février 2012**

fondre le verglas ou la mince pellicule de neige et le sable, quant à lui, sert de grip pour améliorer l'adhérence des véhicules sur la chaussée si les précipitations sont plus importantes. Ce mélange convient très bien sur les voies communales où le passage de voitures est moins important que sur les routes à fort trafic. C'est en effet la circulation des véhicules qui fait fondre le verglas ou la neige.

Avec tous ces éléments, l'hiver n'a qu'à bien se tenir!





## Transports scolaires Organisation renforcée

**C**omme chaque année, et afin de gérer au mieux les risques liés aux conditions climatiques pour l'hiver 2011/2012, le service des transports scolaires et périscolaires de la CCEMS a décidé de s'organiser spécifiquement durant la période hivernale.

Suivant les prévisions de Météo France, qui lance un avis de vigilance sur une échelle qui compte quatre niveaux (vert, jaune, orange et rouge), des décisions et dispositions sont prises à différents niveaux. La CCEMS a mis en place une procédure pour la prise de décision et d'informations auprès des partenaires et des particuliers. Cette procédure concerne actuellement les transports scolaires et périscolaires pour l'hiver 2011/2012.

Dès que l'alerte est donnée par Météo France, le jour même et sur avis de la Météorologie Nationale ou du Préfet du département, une inspection des voiries par les services techniques de la CCEMS est réalisée.

Dans le même temps, la procédure de mise en place d'un pré-salage ou du salage des voiries pour assurer le retour des bus sur les points les plus critiques est lancée.

Avant 14h30, la Préfecture, les Services des routes et des transports du Département de l'Eure, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE), la Communauté de communes des Andelys et de ses Environs (CCAÉ), la Communauté d'Agglomérations de Seine Eure (CASE), la Communauté d'Agglomérations d'Evreux (CAE), les transporteurs et les Services Techniques de la CCEMS (patrouilleurs) sont consultés pour avis sur la décision à prendre.

C'est à partir de 15h00 et sur décision Préfectorale ou Territoriale que se déroule la mise en place de la procédure d'informations urgentes.

Les secrétariats de mairie et les Maires des 23 communes de la CCEMS ainsi que les délégués titulaires aux transports de chaque commune, le transporteur ainsi que les établissements scolaires sur le territoire de la CCEMS, ceux périphériques et fréquentés par les élèves de la CCEMS, l'inspection académique de l'Eure, les présidents des SIVOS et SITS, les Communautés de communes

périphériques, le Conseil Général, la Préfecture sont avertis.

Les Dispositions prises sont disponibles aux Services Techniques (02.32.53.24.27) et sur le site internet : [www.cc-euremadrieseine.fr](http://www.cc-euremadrieseine.fr) mais aussi sur la page Facebook de la CCEMS, qui vous permettra désormais de partager vos informations sur l'état des routes.

La procédure hivernale 2011/2012 et les dispositions particulières seront affichées dans chaque Mairie.

### Dispositions particulières

Des dispositions particulières concernent les élèves transportés par des prestataires non gérés par la CCEMS. Les lignes régulières du Conseil Général (0800 27 27 07) assurant le transport des élèves fréquentant les établissements du cycle secondaire des communes de Heudreville-sur-Eure (Louviers), Courcelles-sur-Seine (Les Andelys) sont notamment concernés.

Les lignes du SITS de Fontaine-sous-Jouy (06.76.91.31.26 / 02.32.36.71.70 / [sitsfontaine.unblog.fr](http://sitsfontaine.unblog.fr)) pour les élèves du cycle secondaire d'Evreux et Gragny des communes d'Authueil-Authouillet, Ecardenville-sur-Eure, La Croix-Saint-Leufroy, Fontaine-Heudebourg et Cailly-sur-Eure et Heudreville (Ocreville).

Les lignes de la CAPE (02.32.53.50.03 / [www.cape27.fr](http://www.cape27.fr)) pour St Pierre-de-Bailleul, St Etienne-de-Bailleul et Champenard.

Les lignes de la CCAE (02.32.71.25.20 / [ccae.fr](http://ccae.fr)) pour Courcelles-sur-Seine pour Jean Moulin des Andelys et Malraux de Gaillon.



## Département Renfort agricole

**C**hutes de neige, verglas, l'Eure a été rarement épargnée par les précipitations hivernales après les épisodes neigeux conséquents des deux derniers hivers, ayant entraîné des blocages du réseau routier. Pour la cinquième année, le Département de l'Eure pilote l'organisation des interventions de la «*Viabilité Hivernale*».

Dispositif organisationnel de la Direction des Routes et Transports du Conseil général de l'Eure, qui couvre la période allant de la mi-novembre à la mi-mars site [www.cg27.fr](http://www.cg27.fr). Il est apparu opportun de rechercher et mutualiser des moyens complémentaires pour améliorer le dégagement des voies sur le département de l'Eure durant les épisodes neigeux conséquents. Le Département aura la possibilité de faire appel aux agriculteurs afin qu'ils renforcent le déblaiement des routes enneigées en cas de fortes précipitations neigeuses. A cet effet, une convention cadre a été signée le lundi 3 octobre à l'Hôtel du Département par la Préfète de l'Eure, le Président du Département, le Président de l'Union des maires, le Président de la Chambre d'agriculture et le Président de la FDSEA de l'Eure.

Cette convention a pour but d'améliorer la sécurité routière, mais également d'assurer autant que possible la continuité de l'activité économique

et de coordonner les importants moyens mobilisés par le Département, les Collectivités Territoriales et les communes, et maintenir un niveau de sécurité satisfaisant de la route. La Communauté de Communes en partenariat avec l'agence de la direction des routes de Louviers établira un schéma d'axes prioritaires de désenclavement. Les agriculteurs, les exploitants volontaires sur la base d'une tarification unique applicable sur l'ensemble du département, viendront compléter les différents dispositifs mis en place par le Département, la Communauté de Communes et les communes. La présente convention cadre s'applique sur les réseaux routiers départementaux (4350km dont 520Kms de routes principales prioritaires) et communaux (plus de 7 000 km sur le département dont 450 kms sur le territoire de la CCEMS). La Communauté de Commune Eure, Madrie, Seine est associée en tant que gestionnaire des voiries inter communales et des réseaux communaux de voirie qui ont été soit transférés dans la compétence de la CCEMS ou les réseaux de voirie qui font l'objet d'une convention entre la commune et la CCEMS.



## Ça freine !

Sous la neige et même à basse vitesse, les roues avant peuvent se mettre à glisser. La voiture refusant de tourner, la tendance naturelle consiste alors à accentuer le braquage. Grave erreur ! Il faut relâcher la pression sur l'accélérateur et réduire le braquage des roues qui vont retrouver, comme par magie, adhérence et pouvoir directionnel. Si ce sont les roues arrières qui perdent de l'adhérence, le tête à queue n'est pas loin. Contrebraquez ! Mais pas trop car la voiture risque alors de chasser de l'autre côté, vous entraînant alors dans une succession de « figures » qu'il vous sera de plus en plus difficile à contrôler. Dans tous les cas, mieux vaut ne pas toucher aux freins.

Avec une voiture équipée d'un ESP, les risques de dérapage sur la neige sont reculés. Mais, là encore, aucune aide électronique à la conduite ne peut venir à bout de la physique. Et si votre voiture pourtant sécurisée par son contrôle dynamique de stabilité vous échappe, c'est vraiment parce que vous roulez trop vite.

Il faut apprendre à « comprendre » la route et anticiper. Pour cela, repérez, le plus à l'avance possible, les endroits où le verglas aime à se cacher comme les zones ombragées (dures à repérer de nuit !!!) ; les traversées de forêts ; le fond des vallées ; les bords de rivières ou d'étangs ; les ponts ou les échangeurs d'autoroute ; Bref tous les endroits exposés aux courants d'air glacés.

Dans tous les cas, il faut laisser passer les camions avec un gyrophare bleu de déneigement et ne jamais les doubler !



CG27



Neige

**CONTACTS**

Verglas

**CCEMS**

Routes

*Toutes les infos en temps réel sur :*

**Transports  
scolaires**

[www.cc-euremadrieseine.fr](http://www.cc-euremadrieseine.fr)

[www.facebook.fr/cc.euremadrieseine](http://www.facebook.fr/cc.euremadrieseine)

02.32.53.24.27



Communauté  
de Communes

**Eure Madrie Seine**



## Conservatoire Programmation 2012

**A**près les différents succès rencontrés lors des rendez-vous de Décembre au concert d'Automne au profit du Téléthon à Ailly, lors du concert de Noël et Magnificat de Bach en l'église de Gaillon, le conservatoire de musique propose de nouveaux rendez-vous en ce début d'année.

Samedi 28 janvier (17h), concert de l'orchestre d'harmonie et d'ensembles instrumentaux à Houlbec-Cocherel. Gratuit

Samedi 4 février (20h30) : Veillée : contes, percussion et saxophones au Prieuré à Gaillon sur le thème « Le passager de l'inconnu et autres histoires ». La première veillée de l'année nous conduira dans l'imaginaire illustré par les sonorités recherchées d'un duo de saxophone et des lames des marimbas et vibraphones. Avec Gérard Marbehan (conteur), Bernard Heulin (percussions), Marielle Tupin et Patrick Loubarette (saxophones). Sur réservation (de 2 à 5,50 €) gratuit – de 13 ans

[Une plaquette sur la programmation 2011-2012 est éditée. Demandez-la en mairie ou au conservatoire](#)

A l'heure du carnaval de Nice, de Rio ou encore de Venise, la CCEMS va aussi vivre son carnaval avec les concerts carnaval des orchestres...ou comment faire de la bonne musique tout étant déguisés ! Samedi 11 février à salle des fêtes de St Aubin/Gaillon avec à 14h30 : orchestres juniors des conservatoires EMS et CAPE puis à 20h30 : concert-rencontre avec l'orchestre d'harmonie CCEMS et ses invités : l'orchestre à vent de l'école de musique de Bihorel-Bois Guillaume. Entrée gratuite

Retour à une programmation plus traditionnelle avec un concert baroque le Dimanche 19 février à 17h en l'église de Gaillon. Aboutissement en public du projet inter-classes, par un ensemble instrumental et vocal de grands élèves et de professeurs. Direction Sébastien Marq. (Gratuit dans la limite des places disponibles).

« Les confidences de Fred » : tout sur la musique, les compositeurs, les instruments par Frédéric

Sisca.

Jeudi 5 et 19 janvier : musique de scène de E Grieg : Peer Gynt

Jeudi 2 et 16 février : découverte d'un compositeur : JS Bach

De 20h15 à 21h15 au prieuré. Ouvert à tous, gratuit et sans réservation.

### Apprentissage

« La méthode à Mimil' » : module de 3 séances d'initiation aux techniques du son (sonorisation, enregistrement...) par Emilien Golla, régisseur du conservatoire de la CCEMS.

Vendredi 13 janvier, 20h-22h : module théorique

Vendredi 27 Janvier 20h-22h: module mixte

Dimanche 5 février 10h- 17h module pratique

Renseignements et inscriptions au conservatoire : 02.32.52.85.78



## Villers-sur-le-Roule Dernier arrêt dans les projets

**L**e tour des communes de la CCEMS a débuté en 2007 avec Ailly et s'est poursuivi depuis cette date à travers les quatre coins du territoire. La découverte des communes s'est déroulée par ordre alphabétique et se termine donc dans ce dernier numéro de cette année 2011 avec Villers-sur-le-Roule. Zoom sur une commune partagée entre passé, présent et futur.

Partant du principe que l'on se connaît bien mais pas assez ses voisins, votre magazine d'informations Regards a décidé de partir à la découverte des communes une à une. Les vingt-trois villes et villages qui composent la CCEMS ont toutes dévoilées une à une leur passé, leur présent et leur futur. Villers-sur-le-Roule n'échappe donc pas à la règle et a l'honneur de clôturer le tour des communes de la rubrique « Chez Vous ». La commune dirigée par Denise Brockaert et son équipe municipale qui compte 703 habitants

voit sa population s'accroître rapidement ces dernières années. « Nous avons eu cette année 10 naissances alors que les années précédentes c'était 3-4 » se réjouit celle qui est à la tête de la commune depuis 1995 après avoir fait son entrée au sein du conseil municipal en 1977. Un accroissement qui est essentiellement dû à la politique d'urbanisme mise en place dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme) mis en place en 2007 après la transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols).



*« Nous avons créé un lotissement à l'entrée du village de 18 parcelles avec un accès en pass'foncier, qui permet aux jeunes couples d'avoir accès à la propriété plus facilement. »*

Des parents qui auront à leur service une garderie ouverte de 7h à 19h ainsi qu'une cantine dès que leurs enfants seront en âge de rejoindre l'école communale qui est regroupée en SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale) avec Bernières-sur-Seine et Tosny. Au sein de l'école de Villers-sur-le-Roule, ce sont les niveaux de CE1, CE2, CM1 et CM2 qui sont accueillis, soit un total de 74 enfants pour l'année scolaire 2011-2012.

Autre service à Villers-sur-le-Roule, la bibliothèque communale, qui est aussi ouverte à tous, effectue un travail permanent avec les écoles pour favoriser l'accès aux différents supports de lecture.



Dans les prochaines semaines, la mise en place de la signalisation des axes routiers du village va également être réalisée avec la validation des services compétents.

Dans les cartons communaux, la réfection de la voirie des Fleuriettes, la remise en état du cadran solaire sont à l'étude.

## Un lotissement pour personnes âgées

Toujours dans le cadre du PLU, deux projets de nouveaux lotissements. «Le premier, qui se situe à côté de l'entreprise Richard, est bloqué par le ministère de l'environnement car il est situé sur un site classé. Le second, d'une vingtaine de maisons se trouve Route de Tosny» détaille Denise Brockaert. Ce projet, mis en place par un lotisseur devrait comporter des logements adaptés aux personnes âgées ainsi qu'un petit commerce.

Des personnes âgées qui ont aussi leur service dans la commune puisque le CCAS propose le portage de repas à domicile.

D'une superficie de 432 hectares dont 153 est boisé, la commune de Villers-sur-le-Roule est l'une des communes du territoire qui possède sur son territoire la présence des pistes d'essais automobiles à hauteur de 150 hectares, d'où une certaine fierté pour Denise Brockaert.

« Pour le moment nous capitalisons pour financer les futurs projets » explique celle qui sourit d'avoir le seul homme secrétaire de mairie du canton.

«Bien entendu, comme cela a toujours été étudié avec les subventions inhérentes aux projets» résume celle qui appelle son canton Gaillon pâquerette. «Je préfère Gaillon paquerette à Gaillon Campagne, je trouve cela plus joli» sourit-elle.

Enfin, une vie communale ne serait pas ce qu'elle est sans les associations locales. A Villers-sur-le-Roule, c'est l'ASCVA qui animent régulièrement le village. L'ASCVA qui connaît un fort succès tant dans sa branche loisirs/culture que dans la sportive, le succès des séances de gym résume à lui-seul l'attention portée à la vie locale par les habitants qui vont être recensés en février prochain.



## Ça coule deux sources

Le nom Villers signifie village, le Roule est un ancien port d'embarquement commun avec la commune d'Aubevoye. Les Rouliers y assuraient le convoyage des bateaux par le halage des rives du fleuve. Deux sources ayant des pouvoirs thérapeutiques sont répertoriées sur cette commune.

La première source est Notre-Dame de la Mer. Le premier dimanche de mai, la commune procède au pèlerinage de Notre-Dame de la Mer. A l'issue de la Messe, les fidèles précédés du cortège des confréries des Charitons vont à la fontaine pour la bénédiction de la source qui opère de multiples guérisons. Notre-Dame, Etoile de la Mer est un ancien titre de la Vierge Marie. L'idée de Marie comme une étoile qui guide les marins a conduit à Notre-Dame, Etoile de la mer pour de nombreux catholiques et communautés côtières de pêcheurs. Notre-Dame de la Mer est la Sainte Patronne de beaucoup d'églises, oratoires et fontaines.

La seconde, la Fontaine Saint-Ursin, ornée d'une statue à l'effigie du Saint, aurait des eaux qui guériraient les bovins de la fièvre aphteuse, et les aphtes des humains. Il y a quelques années, une épidémie de cette nature a ravagé les troupeaux du secteur à l'exception de ceux de Villers-sur-le-Roule.



Jean-Luc Recher,  
Président

les élus  
et le personnel  
de la CCEMS

vous souhaitent  
une bonne année  
2012

2012

BONNE  
ANNÉE

